



FORMATION MAITRE(ESSE) DE MAISON

Objectifs pédagogiques

- Se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : fonctions, responsabilités et limites.
- Appréhender les difficultés des personnes accueillies et adapter sa fonction à la dimension éducative
- Travailler en équipe pluridisciplinaire : développer des modes de coopération, des outils de coordination pour une continuité de la prise en charge
- Construire collectivement et formaliser des procédures et méthodes d'intervention.

Programme de formation

1 – Responsabilité professionnelle :

U.F.1 Cadre institutionnel

- Objectifs spécifiques : Identifier le cadre institutionnel et juridique et le fonctionnement de l'organisation dans lequel s'exerce la fonction
- Le secteur social et médicosocial : les missions
- Les structures et procédures administratives dans le secteur social et médicosocial : services à l'origine du placement
- Missions et mandats des établissements
- Le projet d'établissement : principes, fonctions et enjeux
- Loi du 2 janvier 2002 : les principes
- Les outils de mise en application : livret d'accueil, Charte des droits et libertés de la personne accueillie, le contrat de séjour, la personne qualifiée (le conciliateur), le Conseil Vie Sociale, le règlement de fonctionnement.
- Ethique du travail et des pratiques professionnelles avec des personnes fragilisées :
 - Droits, devoirs, responsabilité civile et pénale
 - Le statut et les droits des usagers
 - Les limites de compétences
- Travail en équipe pluri professionnelle :
 - La notion de projet individuel
 - Rôle et fonction des membres de l'équipe : d'encadrement, éducative
 - Réunion d'équipe, réunion institutionnelle
 - Continuité de la prise en charge
 - Communication des informations

U.F.2 Fonctions du Maître (esse) de Maison

- Objectif spécifique : Déterminer les fonctions, la responsabilité et les limites de compétences.

Les fonctions de base du/de la Maître/sse de Maison :

- Rôle et limites de la fonction
- Assurer les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers :
 - L'aménagement de l'espace : fonctionnalité, confort et agrément
 - Gestion de la vie quotidienne : les repas, l'entretien du linge, des locaux

- Le bien-être des usagers, aide à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne
- Fonctionnement du matériel
- Assurer l'hygiène et sécurité des usagers et des locaux
 - Réglementation en vigueur en matière d'hygiène des locaux de collectivité et de sécurité des personnes.
 - Les risques liés aux maladies virales
 - Prévention des incidents et accidents domestiques
 - Respect des régimes alimentaires, la diététique
 - Gestion des stocks de consommables, du budget.
 - Contrôler la qualité de ses prestations
- Garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement conditions de l'accueil
 - Notions d'ergonomie, aménagement de l'espace en fonction du type de public
 - Les besoins de l'individu et les conditions de la vie sociale
 - La vie du groupe
- Animer et gérer un espace technique dédié à une activité

U.F.3 Sauveteur Secouriste du Travail

2- Comprendre les problématiques des personnes accueillies :

- Objectif spécifique : à partir d'une meilleure connaissance du public accueilli, être en capacité de remplir ses missions

U.F.4. Approche psychologique :

- Psychologie du développement : les différents stades du développement
- La notion de problématique
- Troubles du développement et conséquences :
 - Concept de crise, de transition,
- Différents types de handicap et de dépendance et leurs effets possibles
- Processus d'exclusion :
 - Différentes stratégies identitaires
 - La séparation
 - La rupture des liens
- Conduites à risques :
 - Comprendre et détecter le passage à l'acte
 - Comprendre et détecter les addictions

Gérer la violence

- Gérer des situations de crise à caractère psychologique ou comportemental
- L'intimité, la sexualité : lois, rituels, risques
 - Les comportements sexuels
 - Intimité et relations amoureuses

- Relations sexuelles et institution
- Le placement en institution : les causes et les effets possibles du placement
- Les rythmes biologiques et sociaux
- L'accompagnement et l'animation des temps de jour avec des personnes fragilisées ou en difficultés : caractéristiques de la prise en charge.

3- Analyse de la pratique et méthodologie professionnelle :

U.F.5 - Intervention et prévention

- Procédures et méthodes d'intervention : observer, analyser, intervenir, évaluer
- Sécurité des usagers : Procédures en cas d'urgences et d'évènements exceptionnels : relations avec le responsable de l'institution, les services d'urgence, les familles, les services à l'origine du placement
- Gestion des situations d'urgence et de crises, à caractère médical, à caractère psychologique
- S'approprier le plan d'évacuation des locaux et les procédures d'évacuation
- Gestion du stress
- L'intervention : Les objectifs du projet d'établissement et l'aménagement de l'espace
 - Organisation du travail et projet du groupe de vie
 - Organisation lieux et temps de travail
 - Prévention incidents domestiques
- Animation d'un espace dédié à une activité technique :
 - Associer le public aux tâches
 - Contribuer à l'éducation en matière de propreté, de tenue vestimentaire
 - Responsabiliser les personnes
 - Sensibiliser aux règles et usages de la vie en collectivité, aux procédures
 - D'utilisation et d'entretiens des équipements

U.F.6 – Travail d'équipe

- Travail en équipe pluri professionnelle
 - Articulation travail d'équipe et travail individuel
 - Régulation d'équipe : clarifier les rôles, les besoins et ressources de chacun.
- Transmission de l'information : déterminer les informations importantes (tri, hiérarchisation, sélection),
 - Le mode de transmission
 - L'écrit professionnel : rendre compte

U.F.7 Communication avec le public

- Définir le schéma de base de la communication
- La communication verbale et non verbale
- Les différentes situations de communication :
- L'accompagnement des personnes accueillies : la relation éducative, la relation d'aide
- L'entretien : écoute active, reformulation, analyse du contenu, distanciation
- La communication au groupe
- Informer le public (exemple : les règles de sécurité, d'hygiène, etc.)
- La communication en situation conflictuelle

Modalités d'évaluation

Evaluation : Evaluation écrite des acquis à l'issue de chaque Unité de Formation sous forme de QCM par exemple.

Epreuve finale : épreuve orale et présentation du dossier professionnel pour l'obtention de la certification.

Prérequis

Etre en poste de Maître/sse de Maison dans un établissement de la branche sociale et médicosociale ou être demandeur d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi :

- Une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) de 15 jours est obligatoire avant l'entrée en formation,
- 5 semaines de stages, soit 175 heures, obligatoires pendant la formation.

Public concerné

Formation obligatoire pour toute personne occupant un poste de Maître/sse de Maison ou souhaitant s'orienter sur ce poste dans le secteur social et médicosocial.

Nombre minimum de stagiaires : 12

Nombre maximum de stagiaires : 15

Horaires de la formation : 9h30 – 12h30 / 13h30-17h00

Coût : 2330 euros

Frais d'inscription : 35 euros

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de la formation en présentiel dans les 2 salles de formation – CFPL, La Landelle, 81700 PALLEVILLE. Les salles sont situées au 1^{er} étage,
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques en centre de formation,
- De travail en petit groupe,
- De travaux individuels en intersession,
- Organisation de débats, brainstorming, mises en situations pratiques adaptés à la fonction.
- La pédagogie mise en œuvre s'appuie sur les expériences vécues par les participants dans leurs établissements. Elle s'appuie sur des cas concrets et sur l'analyse des pratiques pour mettre en évidence une posture professionnelle, des pratiques adaptées et une méthodologie d'intervention. D'autres part, l'organisation modulaire permet la construction de parcours individualisés, prenant en compte les acquis de chaque stagiaire et l'aide à l'élaboration d'un parcours cohérent et équilibré vers l'acquisition de la qualification recherchée.

Organisation pédagogique

- Durée et amplitude :

La durée totale de la formation est de 203 heures, soit 29 jours de formation de 7 heures.

L'ensemble de la formation doit se dérouler sur une durée de 12 mois maximum.

- La formation est organisée sous forme de modules, chaque module pouvant être suivi indépendamment les uns des autres.
- Les formations de « Surveillant/e de Nuit Qualifié » et de « Maître/sse de Maison »

comprennent des modules communs et des modules spécifiques.

	Surveillant/e de Nuit Qualifié	Maître/sse de Maison
Modules communs	Les problématiques des publics, Les fondements et les méthodes d'accompagnement, Le cadre institutionnel de la fonction, Le travail en équipe pluri professionnelle, L'accompagnement méthodologique (préparation de l'évaluation).	
Modules spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle et fonction du/ de la surveillant/e de nuit, - La sécurité des personnes et des biens, - Les techniques d'hygiène et de confort, - Le travail la nuit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle et fonction du /de la maitre/sse de maison, - Qualité et sécurité du cadre de vie, - Entretien du cadre de vie, - Entretien du linge, - Préparation des repas et hygiène alimentaire.

Remarques

Les maître/sse de maison doivent quant à eux obtenir durant la formation les certificats SST et HACCP. L'absence de validation de ces modules empêche la certification de la formation.

Moyens pédagogiques

- Ordinateurs,
- Vidéoprojecteurs,
- Supports pédagogiques imprimés et/ou numérisés,
- Paperboard,